

Z.A. Kerlic

Commune de Quimper (29)



Suivi des mesures compensatoires 2024

Septembre 2024

Coordination : Tristan GUILLEBOT DE NERVILLE

Rédaction : Tristan GUILLEBOT DE NERVILLE

Campagne de terrain : Tristan GUILLEBOT DE NERVILLE

Cartographie SIG : Tristan GUILLEBOT DE NERVILLE

Crédits photos : Tristan GUILLEBOT DE NERVILLE

Couverture : Tristan GUILLEBOT DE NERVILLE

Référence bibliographique du document :

Bretagne Vivante, 2024. ZA. Kerlic - Commune de Quimper (29) : Suivi des mesures compensatoires 2024. 61 p.

Sommaire

A.	Volet 1 : suivi des espèces végétales invasives	5
1.	Arbre à papillon <i>Buddleia davidii</i>	7
2.	Arbre aux faisans <i>Leycesteria formosa</i>	7
3.	Erable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i>	7
4.	Laurier palme <i>Prunus laurocerasus</i>	7
5.	Vergerette sp. <i>Conyza sp.</i>	8
B.	Volet 2 : suivi des espèces protégées et patrimoniales.....	10
1.	Escargot de Quimper	10
2.	Amphibiens.....	11
3.	Campagnol amphibie.....	13
4.	Chiroptères	14
5.	Oiseaux	16
C.	Bibliographie.....	61

Table des figures

Figure 1 : carte de localisation en 2023 des espèces végétales invasives sur le périmètre protégé du site de Kerlic.	5
Figure 2 : carte de localisation en 2024 des espèces végétales invasives sur le périmètre protégé du site de Kerlic.	9
Figure 3 : Escargot de Quimper (Crédit : P-Y Pasco, Bretagne Vivante).....	10
Figure 4 : répartition de l'Escargot de Quimper <i>Elona quimperiana</i> en 2023 sur le site de Kerlic.	10
Figure 5 : Grenouille rousse.	11
Figure 6 : Triton palmé. (Crédit : Gilles San Martin, wikimédia commons).	11
Figure 7 : répartition des quatre espèces d'amphibiens observées en 2024 sur le site de Kerlic.	12
Figure 8 : répartition et d'abondance des larves de Salamandre tachetée <i>Salamandra Salamandra</i> , observées le 29 janvier 2024 sur le site de Kerlic.	12
Figure 9 : carte de répartition du Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus</i> sur le site de Kerlic, suite aux prospections ciblées réalisées au printemps 2022.	13
Figure 10 : localisation des deux enregistreurs passifs posés pour inventorier les chiroptères en juin et septembre 2024, et secteurs de chasse et arbres à gîtes potentiels des chiroptères identifiés dans l'étude d'impact de 2013 (Blond, 2013).	14

Tableau 1 : planification des actions de gestion sur les différentes stations d'espèces végétales envahissantes (d'après Le Guen, 2021).	6
Tableau 2 : détail des nuits pendant lesquelles les deux enregistreurs passifs ont été activés pendant le premier et 2ème passage en 2024.	14
Tableau 3 : espèces détectées avec les deux enregistreurs passifs lors des deux passages en juin et en septembre 2024 sur le site de Kerlic.	15
Tableau 4 : occurrence par année des différentes espèces de chiroptères détectées sur le site de Kerlic entre 2021 et 2024.	15
Tableau 5 : synthèse 2024 des chiffres clés du suivi de l'avifaune sur le site de Kerlic.	16

A. Volet 1 : suivi des espèces végétales invasives

Le suivi naturaliste des espèces végétales invasives sur le site de Kerlic en 2024 visait à poursuivre la mise à jour annuel de l'état des lieux des différentes stations identifiées dans la stratégie de gestion des espèces végétales invasives 2022-2032.

Pour rappel, les zones de présence des espèces végétales invasives ont été cartographiées en 2023 par Bretagne Vivante sur le site de Kerlic (Figure 1).

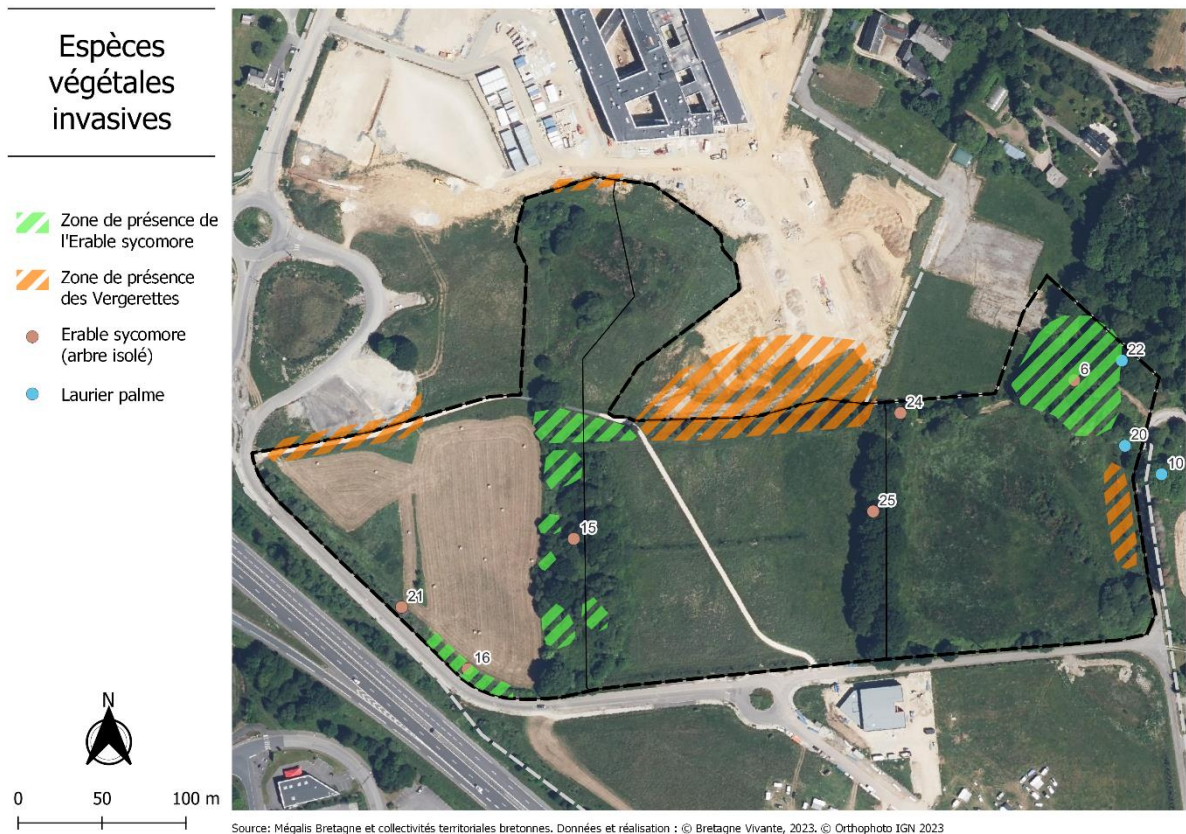


Figure 1 : carte de localisation en 2023 des espèces végétales invasives sur le périmètre protégé du site de Kerlic.

Pour rappel, une planification des actions de gestion à mettre en place sur les 20 stations d'espèces végétales invasives avait été proposée dans Le Guen (2021) à partir de la cartographie des espèces végétales invasives réalisée en 2021 (Tableau 1).

Tableau 1 : planification des actions de gestion sur les différentes stations d'espèces végétales envahissantes (d'après Le Guen, 2021).

		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Arbre à papillon	Station 11	Abattage - Dessouchage (janvier-mai)			Surveillance (mai-juin)		Evaluation de la gestion / Actualisation des actions si nécessaire	Surveillance (mai-juin)				
	Station 12											
	Station 9											
Erable sycomore	Station 6	Arrachage	Surveillance (mai-juin)					Surveillance plantules				
	Station 8	Surveillance plantules										
	Station 16											
	Station 15											
Arbre aux faisans	Station 5	Abattage - Dessouchage		Surveillance (mai-juin)			Surveillance (mai-juin)					
Laurier palme	Station 7	Arrachage	Surveillance (mai-juin)									
	Station 10	Surveillance plantules	Abattage – Dessouchage (janvier-mai)		Surveillance (mai-juin)							
	Station 20											
Vergerettes	Station 1	Observation		Observation et Arrachage si nécessaire			Observation et Arrachage si nécessaire					
	Station 2											
	Station 3											
	Station 4											
	Station 13											
	Station 14											
	Station 17											
	Station 18											
	Station 19											

1. Arbre à papillon *Buddleia davidii*

Les suivis menés en 2023 ont permis de confirmer que les trois stations (9 ; 11 et 12 dans Le Guen, 2021) d'Arbre à papillon recensées sur le site n'existaient plus, probablement du fait des interventions d'abattage réalisée au printemps 2022.

Un nouveau pied de l'espèce a cependant été détecté en 2024 (station 29) (Figure 2).



2. Arbre aux faisans *Leycesteria formosa*

L'unique station (5) d'Arbre aux faisans recensée sur le site n'existe plus, probablement du fait des interventions d'abattage réalisée au printemps 2022.

L'espèce est désormais absente du site, et son absence a de nouveau été confirmée en 2024.



3. Erable sycomore *Acer pseudoplatanus*

a. Situation de l'espèce à Kerlic

Des opérations d'abattage ont été menées en 2022 sur les stations 6, 8 et 15 d'Erable sycomore du site.

La surveillance de l'espèce menée en 2023 à Kerlic a permis d'observer que sur ces stations où il y a eu intervention, bien que les principaux sujets aient été coupés, de nombreux rejets sont apparus sur les souches, ainsi que de jeunes plantules à proximité.

L'effet de ces travaux non préconisés dans la stratégie de gestion des espèces végétales invasives 2022-2032 semble plus négatif que positif, ceux-ci favorisant largement le développement d'un grand nombre de jeunes plants.

Le constat est identique en 2024, avec la croissance des rejets et le maintien de certains grands sujets (Figure 2).



b. Actions à mettre en place

Il conviendra de stopper les opérations d'abattage, qui sont contreproductives et perturbent le milieu. L'arrachage manuel des jeunes plants doit être mené sur les stations 6 et 8, ainsi que sur la zone de la station 15 où les opérations d'abattage ont été effectuées.

4. Laurier palme *Prunus laurocerasus*

a. Situation de l'espèce à Kerlic

Des opérations d'abattage ont été menées en 2022 sur les stations 20 et 10, mais de nombreuses repousses apparaissent au niveau des souches, conséquence de l'absence de dessouchage.

De nouveaux jeunes plants ont été détectés en limite nord-est du site en 2023, à proximité de la mare et en amont de celle-ci (station 22), et poursuivent leur développement en 2024.

b. Actions à mettre en place

Des opérations de dessouchage sur les stations 20 et 10 doivent être menées rapidement, sans quoi il sera impossible d'arrêter le développement de repousses.

Un arrachage manuel des jeunes plants doit être réalisé sur la station 22.



5. Vergerette sp. *Conyza* sp.

a. Situation de l'espèce à Kerlic

Les Vergerettes sp. ont disparues des stations 3, 4, 14, 17, 18 signalées en 2021.

La végétation sur ces placettes a probablement évolué en défaveur de l'espèce.

La présence passée de l'espèce sur la station 13 est douteuse, elle a aujourd'hui disparue.

En revanche, l'espèce a continué de se développer sur les stations 1, 2 et 19 du fait des remaniements en surface du substrat pour les travaux. L'espèce s'est en outre fortement implantée sur toute la bordure nord du site de Kerlic, à proximité des bassins de rétentions et sur les talus nouvellement créés, et progressera certainement au nord-ouest du sud avec le lancement de nouveaux travaux.

L'espèce s'était implantée en 2023 sur le talus est de la prairie trois (station 23), mais semble avoir régressé.

Deux nouvelles stations (27 et 28) ont été détectées en 2024.



b. Actions à mettre en place

Bien qu'un arrachage manuel puisse être envisagé sur les stations restantes, l'effet de cette intervention sera probablement limité.

Il apparaît plus adapté de poursuivre la surveillance de l'espèce, qui permettra de confirmer ou d'infirmer la future dynamique naturelle de régression de l'espèce sur le site, et d'agir en conséquence.

Une cartographie mise à jour des zones de présences des espèces végétales invasives a été réalisée en 2024 (Figure 2).

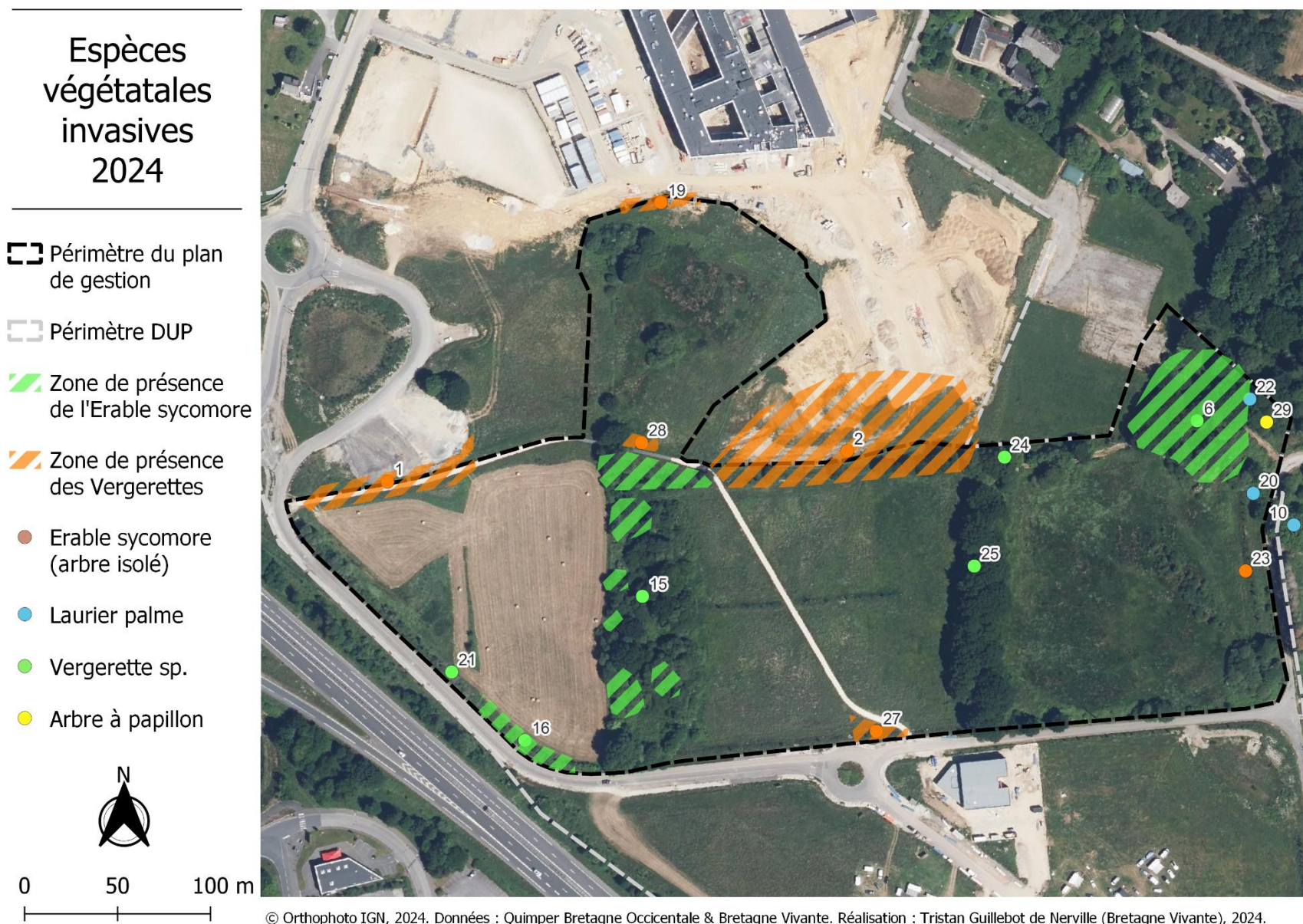


Figure 2 : carte de localisation en 2024 des espèces végétales invasives sur le périmètre protégé du site de Kerlic.

B. Volet 2 : suivi des espèces protégées et patrimoniales

1. Escargot de Quimper

a. Méthode

L'Escargot de Quimper *Elona quimperiana* (Figure 3) a été recherché par prospection systématique de la totalité des zones d'habitats potentiels identifiés dans l'étude d'impact de 2013, lors d'un unique passage le 29/01/2024.

Les conditions environnementales ayant été optimales et la détection de l'espèce ayant été maximale lors de cette sortie, une seule prospection a été menée en 2024, au lieu de 2 en 2023.



Figure 3 : Escargot de Quimper (Crédit : P-Y Pasco, Bretagne Vivante).

b. Résultats

Les prospections complémentaires ont permis de détecter à nouveau l'espèce sur le site de Kerlic, cette fois dans la quasi-totalité des habitats potentiels pour l'espèce (Figure 4). La détection de l'espèce a été très bonne, permettant une solide mise à jour des connaissances de la répartition de l'espèce sur le site.

Il conviendra notamment de noter la présence de 2 individus dans la haie compensatoire est de la

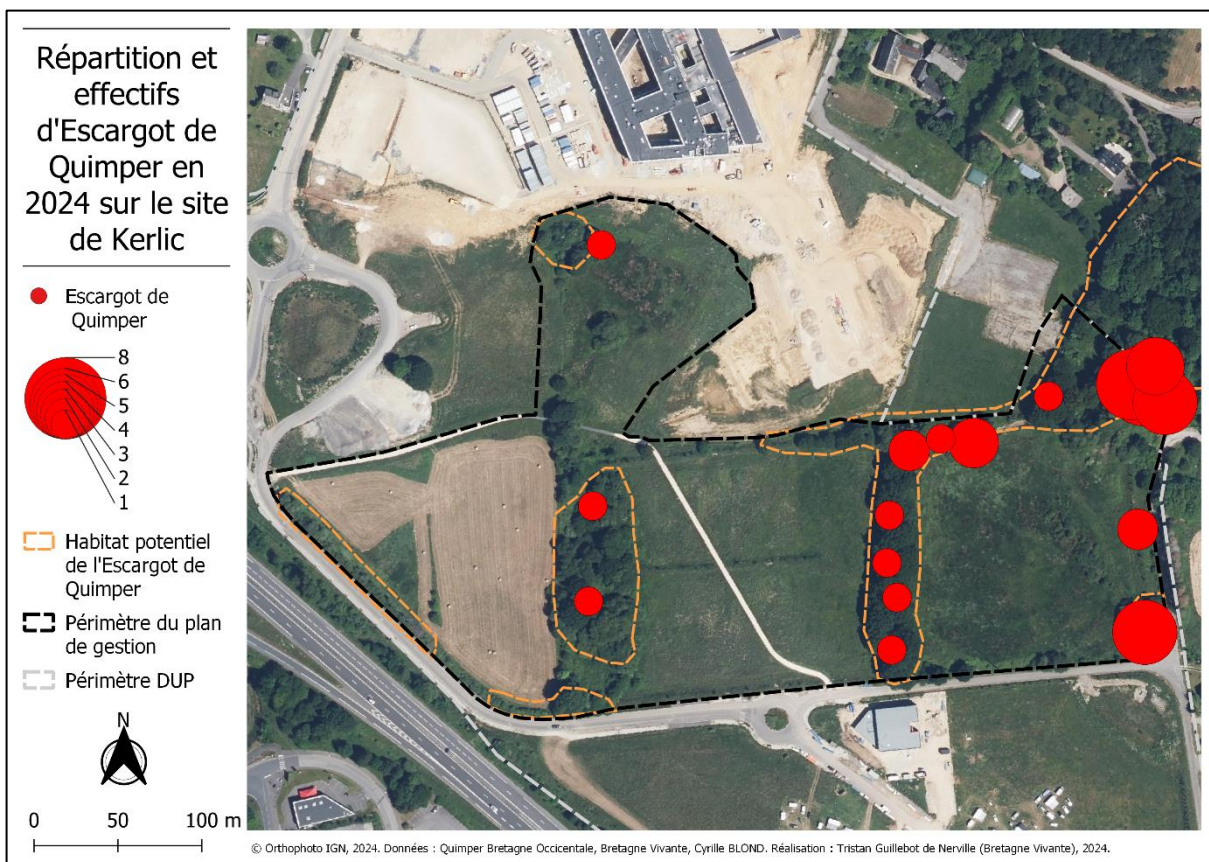


Figure 4 : répartition de l'Escargot de Quimper *Elona quimperiana* en 2023 sur le site de Kerlic. prairie 3, malgré son profil peu favorable à l'Escargot de Quimper.

2. Amphibiens

a. Méthode

Les différentes espèces d'amphibiens ont fait l'objet d'une unique prospection en 2024.

En effet, des conditions environnementales optimales et des températures douces précoces ont permis une détection maximale de l'ensemble des espèces connues sur le site de Kerlic lors de la soirée du 29 janvier 2024.

Toutes les espèces d'amphibiens ont été recherchées à vue, avec recherche des adultes, larves et pontes.

La Grenouille rousse *Rana temporaria* (Figure 5) a été recherchée, notamment par la détection de ses pontes et des adultes en reproduction.

La Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*, le Crapaud épineux *Bufo spinosus* et le Triton palmé *Lissotriton helveticus* ont également fait l'objet de recherches dans les biotopes favorables du site, avec pour objectif la recherche des larves, pontes et adultes.

b. Résultats

La Grenouille rousse a pu être détectée efficacement et l'étendue de sa présence sur le site a pu être soulignée en 2024. L'espèce continue de se reproduire dans la mare au nord-est du site, et a également colonisé la mare en aval du bassin de rétention au nord du site, où plusieurs adultes en reproduction ont été observés.

Le Crapaud épineux, découvert en 2022 sur le site, a de nouveau été observé en 2024. L'espèce est présente comme en 2023 dans la petite mare exutoire des bassins de rétention, où 3 adultes dont 2 adultes en amplexus ont été observés. Un adulte en phase aquatique a été observé dans le petit cours d'eau forestier au nord-est du site. Enfin, l'espèce a su exploiter les trous d'eau formés à l'emplacement où les saules ont été dessouchés dans la prairie est, dans lesquelles deux individus ont été observés.

Le Triton palmé (Figure 6) a de nouveau été recherché avec succès sur le site de Kerlic. 8 adultes ont été observés dans la petite mare forestière au nord-est du site. Un autre adulte a été observé dans la mare temporaire forestière le long de la grande allée de chênes. Comme le Crapaud épineux et la Salamandre tachetée, le Triton palmé a su exploiter les trous d'eau formés par le dessouchage des saules dans la prairie est, dans lesquelles 1 adulte a été observé. Enfin, le Triton palmé a été observé à proximité du site d'étude de Kerlic, 3 adultes ayant été observés dans le bassin de rétention au nord-est du site, ce qui signifie que l'espèce est parvenue à traverser la chaussée pour coloniser ce nouveau point d'eau.

La recherche de larves de Salamandre tachetée a permis de détecter des individus dans l'ensemble des habitats favorables du site. Au total, ce sont au moins 581 larves qui ont été observées la seule soirée du 29/01/2024, confirmant l'occupation de l'ensemble du site par l'espèce et son abondance en reproduction (Figures 7 & 8). Comme le Crapaud épineux, l'espèce a exploité les trous d'eau formés par le dessouchage des saules dans la prairie est, dans lesquelles 3 larves ont été observées.



Figure 5 : Grenouille rousse.



Figure 6 : Triton palmé. (Crédit : Gilles San Martin, wikimédia commons).

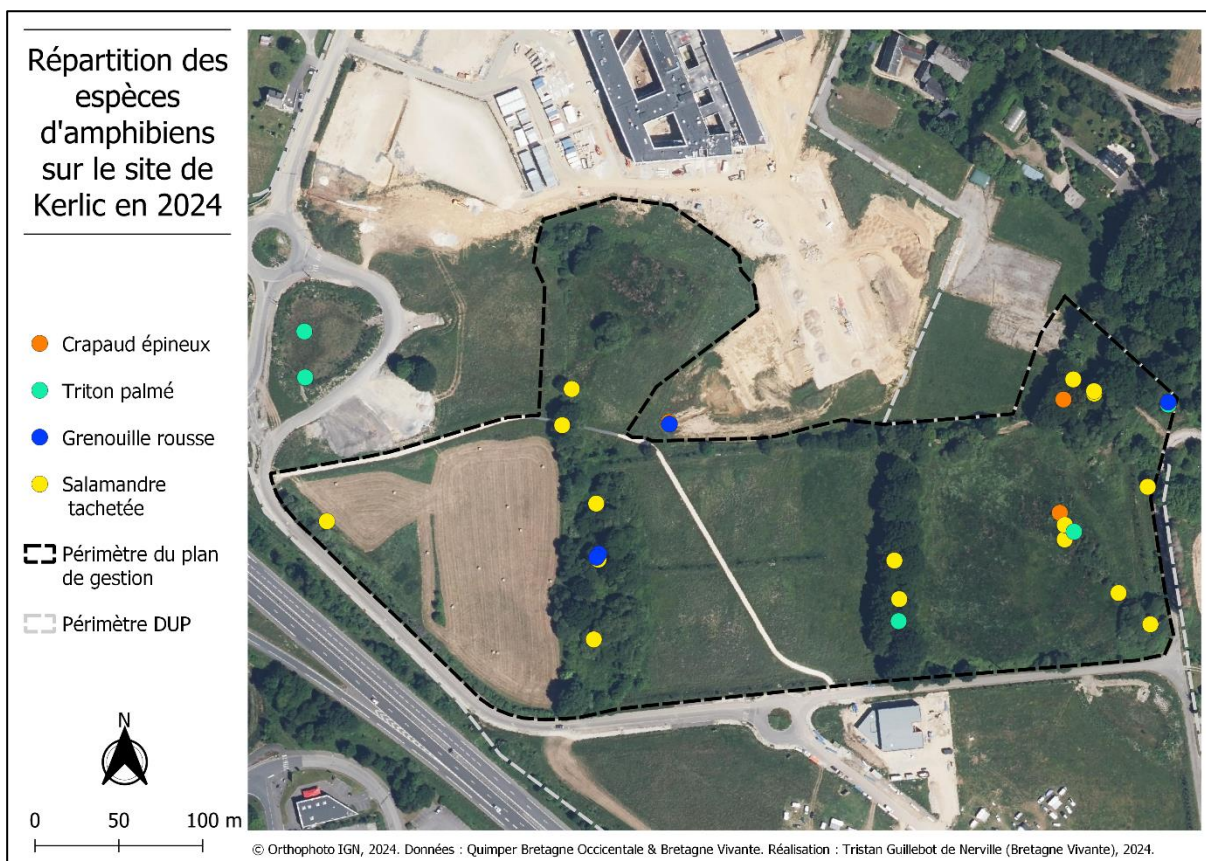


Figure 7 : répartition des quatre espèces d'amphibiens observées en 2024 sur le site de Kerlic.

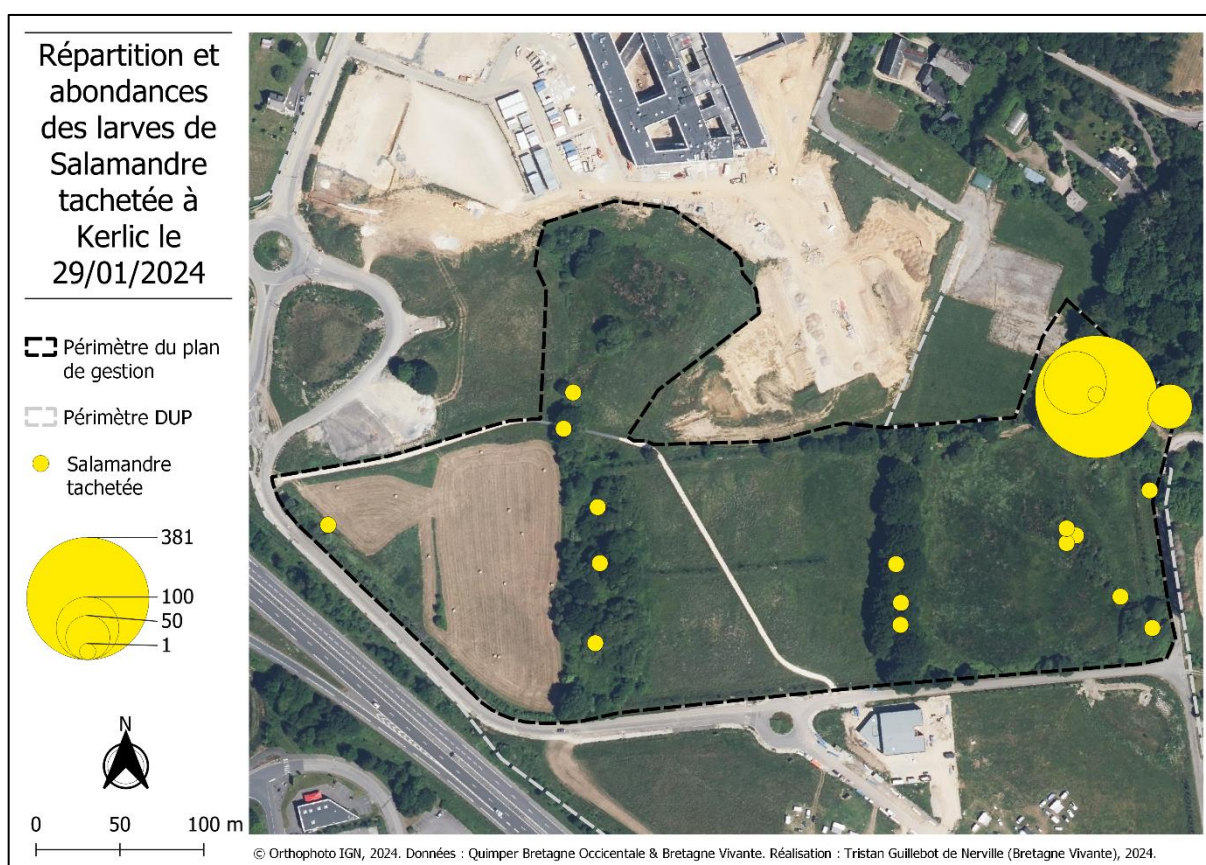


Figure 8 : répartition et d'abondance des larves de Salamandre tachetée *Salamandra atra*, observées le 29 janvier 2024 sur le site de Kerlic.

3. Campagnol amphibie

a. Méthode

Le Campagnol amphibie *Arvicola sapidus* a été recherché sur le site de Kerlic par détection visuelle d'indices de présence et d'adultes lors de trois passages dans l'ensemble des secteurs les plus humides des zones humides identifiés lors de l'étude d'impact.



b. Résultats

Trois passages réalisés le 19/04/2024, le 30/05/2024 et le 30/08/2024 sur l'ensemble de ces secteurs ont permis de confirmer à nouveau la présence du Campagnol amphibie dans la prairie ouest (Figure 9), où l'espèce avait été détectée lors de l'étude d'impact, ainsi que dans la prairie est où elle avait été découverte en 2022. On peut supposer que la suppression des saules dans la prairie pourrait avoir bénéficié au retour de l'espèce dans cette partie du site. Ces détections ont toutes été réalisées par l'observation d'indices de présence.

L'espèce a également étendue sa zone de présence dans la prairie est, où elle est désormais détectée au niveau des écoulements en provenance du platelage du GR 38, sous lequel s'est formé un ruissellement en provenance du bassin de rétention au nord du site.

Une prospection opportuniste a également été réalisée dans le nouveau bassin de rétention au nord-ouest du site, mais aucun indice de présence de l'espèce n'y a été détecté cette année.

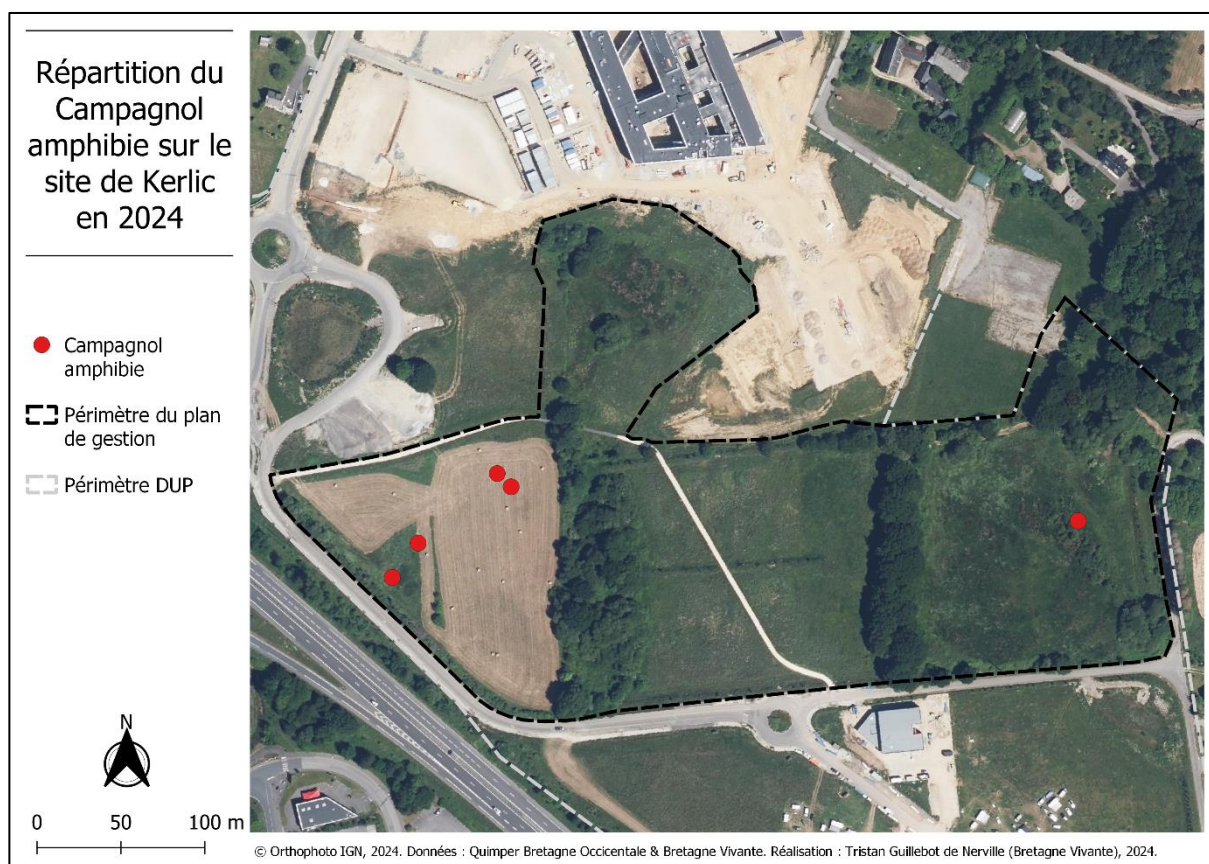


Figure 9 : carte de répartition du Campagnol amphibie *Arvicola sapidus* sur le site de Kerlic, suite aux prospections ciblées réalisées au printemps 2022.

4. Chiroptères

a. Méthode

Le suivi acoustique des chiroptères fréquentant le site de Kerlic a été poursuivi en 2024.

L'objectif de ce suivi est de contrôler chaque année les occurrences des différentes espèces du cortège chiroptérologique détectées sur le site afin d'étudier l'utilisation du site par chaque espèce au cours du temps.

Pour atteindre cet objectif, deux enregistreurs passifs ont été posés sur le site (Figure 10). Les enregistreurs ont été activés au cours de deux passages pendant un total de 8 nuits (Tableau 2), et réglés pour couvrir l'ensemble de la bande de fréquence d'émission des différentes espèces de chiroptères présentes en France.

L'ensemble des fichiers ont été analysés par le logiciel Tadarida via Vigie-Chiro, toutes les identifications proposées par le logiciel avec une probabilité de certitude d'au moins 90% ont été conservées puis validées.

Tableau 2 : détail des nuits pendant lesquelles les deux enregistreurs passifs ont été activés pendant le premier et 2ème passage en 2024.

	Passage 1	Passage 2
Enregistreur 1	21 juin au 25 juin	6 septembre au 10 septembre
Enregistreur 2	21 juin au 25 juin	6 septembre au 10 septembre

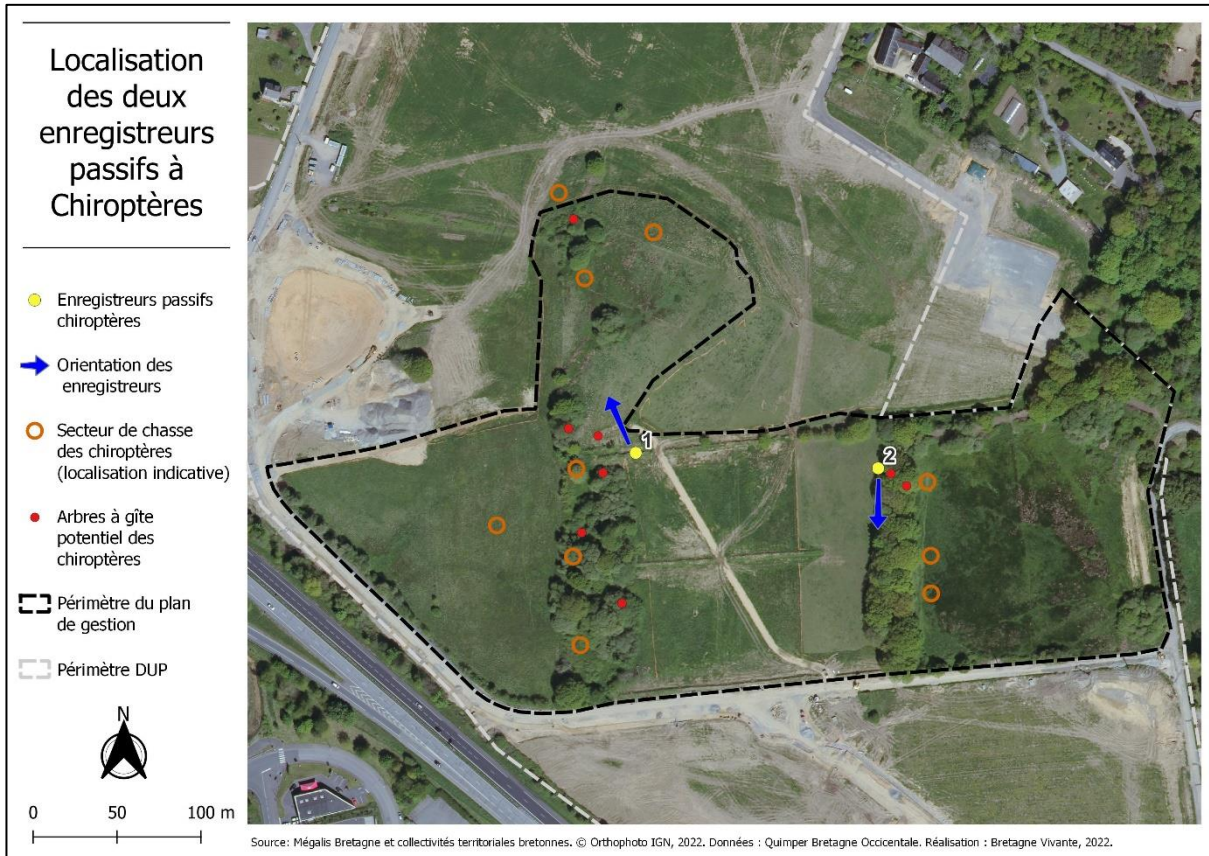


Figure 10 : localisation des deux enregistreurs passifs posés pour inventorier les chiroptères en juin et septembre 2024, et secteurs de chasse et arbres à gîtes potentiels des chiroptères identifiés dans l'étude d'impact de 2013 (Blond, 2013).

b. Résultats

Au total, ce sont 6 espèces qui ont été détectées lors des deux passages (Tableau 3). Ces 6 espèces avaient déjà été détectées en 2013 lors de l'étude d'impact (Blond, 2013) et en 2022 (Guillebot de Nerville, 2022). Leur présence sur site en activité de chasse est donc de nouveau confirmée. A noter que deux espèces détectées en 2013 ou 2022, l'Oreillard gris *Plecotus austriacus* et la Pipistrelle de Nathusius *Pipistrellus nathusii*, n'ont pas été détectés à nouveau sur le site en 2024.

Tableau 3 : espèces détectées avec les deux enregistreurs passifs lors des deux passages en juin et en septembre 2024 sur le site de Kerlic

Espèces contactées		Enregistreur 1		Enregistreur 2	
Nom vernaculaire	Nom latin	Passage 1	Passage 2	Passage 1	Passage 2
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastella</i>		X		X
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	X		X	
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>		X		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	X		X	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	X	X	X	X
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	X			

Les occurrences de détection de chaque espèce par année sont synthétisées dans le tableau 4.

Tableau 4 : occurrence par année des différentes espèces de chiroptères détectées sur le site de Kerlic entre 2021 et 2024.

Espèces contactées		2013	2021	2023	2024
Nom vernaculaire	Nom latin				
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastella</i>	x	x	x	x
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	x	x	x	x
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	x	x		x
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	x	x	x	x
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	x			
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	x	x	x	x
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	x	x	x	x
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	x			

L'analyse par le logiciel Tadarida de Vigie-Chiro des bandes sonores obtenues a également permis de détecter la présence sur le site de 2 espèces d'orthoptères : la Leptophye ponctuée *Leptophyes punctatissima* et la Grande Sauterelle verte *Tettigonia viridissima*. Ces espèces avaient déjà été détectées en 2021 et en 2023.

5. Oiseaux

a. Méthode

L'avifaune nicheuse sur le site de Kerlic a été suivie en 2022 et 2023 par la mise en place de trois points d'écoute d'Indice Ponctuel d'Abondance (IPA) de 20 minutes (Figure 11).

Face aux difficultés d'interprétation des données récoltées et à l'impossibilité de faire des hypothèses concernant l'impact des opérations de gestion sur le cortège avifaunistique nicheur, il est apparu nécessaire de mettre une place une nouvelle méthode mieux adaptée à cet objectif.

A partir de 2024, c'est le protocole de suivi des Oiseaux Nicheurs Communs de Bretagne (ONCB) qui a été privilégié.

Ce protocole de recensement annuel est déployé ailleurs en Bretagne et vise, en plus de permettre le suivi de l'avifaune nicheuse à l'échelle d'un site, de caractériser l'évolution des populations d'oiseaux communs à l'échelle régionale.

La définition d'un parcours de suivi standardisé, ainsi que la localisation précise de l'ensemble des oiseaux détectés permettent d'étudier finement la dynamique de l'avifaune nicheuse sur le site de Kerlic. Ce protocole sera poursuivi pendant toute la durée du suivi des mesures compensatoires, permettant de déployer un indicateur de longue durée pour le site de Kerlic, tout en contribuant au suivi régional de l'avifaune nicheuse.

Les résultats des suivis réalisés via ce protocole sont mis en forme sous un format standardisé pour l'Observatoire Régionale de l'Avifaune, dont Bretagne Vivante est chargé de la coordination.

Ce format de rapport spécifique à l'ONCB permet de présenter de manière détaillée la méthode utilisée ainsi que les résultats par espèce d'oiseaux détectée.

b. Synthèse des résultats

Les résultats du suivi de l'avifaune sur le site de Kerlic sont synthétisés dans le tableau 5.

Sont également rappelés les chiffres de 2022 et 2023 obtenus par la méthode des points d'Indice Ponctuels d'Abondance (IPA). Rappelons que les chiffres 2022-2023 ne sont pas directement comparables avec ceux de 2024 du fait de la divergence de méthode utilisée, mais leur présentation conjointe permet de les examiner de façon synthétique.

A partir de 2025, des représentations graphiques de ces résultats seront réalisés afin de rendre compte de l'évolution interannuelle du cortège avifaunistique présent en période de nidification à Kerlic.

Tableau 5 : synthèse 2024 des chiffres clés du suivi de l'avifaune sur le site de Kerlic et comparaison aux chiffres obtenus en 2022 et 2023 par la méthodes des points d'Indice Ponctuels d'Abondance.

	Nombre d'espèces observées	Nombre d'espèces nicheuses	Nombre de contacts	Nombre de territoires théoriques de nidification	Nombre d'espèces à enjeux régionaux de conservation (EERC)	Nombre de territoires théoriques de nidification pour les EERC
2022	22	20	104		4	
2023	35	21	118		5	
2024	35	25	247	132	5	13



Oiseaux Nicheurs Communs de Bretagne (ONCB)

-
Suivi des mesures
compensatoires sur le site
de Kerlic (2024)

Rappels

Protocole ONCB

- C'est un recensement des passereaux et des colombidés qui s'effectue en parcourant un itinéraire (établi et vérifié au préalable) ;
- Les oiseaux coloniaux (hirondelles, martinets, moineaux) et ceux ayant un territoire trop vaste (pics, rapaces) sont considérés hors protocole ;
- Au total, 3 passages sont réalisés sur les mois d'avril, mai et juin ;
- Chaque passage est à faire durant la première quinzaine du mois et en début de matinée, si possible à terminer avant 11h.

Territoires théoriques

Territoires dont le centre et l'étendue correspondent peu voire pas du tout aux territoires de nidification réels des oiseaux.

3 conditions permettent de les délimiter :

- **Preuve de nidification** : adulte couvant, jeunes, transport de nourriture etc ;
- **Individu présentant un comportement territorial** : mâle chanteur ou en parade, cris d'alarme... ;
- **2 contacts « groupés » sans comportement territorial** : critère concernant les espèces discrètes visuellement et/ou acoustiquement (Bergeronnette grise, Mésange à longue queue...).

Signification des codes atlas

Nous rappelons ici la signification des 16 codes atlas utilisés (liste EBCC Faune France)

Code atlas	Signification
Nidification possible	
1	Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
2	Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
Nidification probable	
3	Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
4	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.
5	Parades nuptiales ou accouplement ou échange de nourriture entre adultes
6	Fréquentation d'un site de nid potentiel (distinct d'un site de repos)
7	Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte
8	Présence de plaques incubatrices. (Observation sur un oiseau en main)
9	Construction d'un nid, creusement d'une cavité
Nidification certaine	
10	Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
11	Nid utilisé récemment ou coquilles vides (oeuf pondu pendant l'enquête)
12	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
13	Adulte entrant ou quittant un site de nid (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver
14	Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
15	Nid contenant des œufs
16	Nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

Eléments spécifiques au suivi ONCB sur le site de Kerlic

- Les cartes des territoires pour chaque espèce et pour chaque site suivi sont accompagnées d'un commentaire permettant de discuter les observations réalisées et le dessin des territoires. Le numéro de code atlas de chaque observation est indiqué en étiquette du point de chaque donnée.
- Afin d'exploiter pleinement le potentiel d'acquisition de données naturalistes lors des suivis ONCB et de rendre compte d'un maximum d'observations de l'avifaune sur le site de Kerlic, certaines espèces normalement exclues du protocole ONCB ont été notées lors des suivis. Ces exceptions concernent principalement des espèces d'oiseaux migrants. La saisie sur le terrain des observations de ces espèces est exhaustive, sauf mention contraire en commentaire.
- Des territoires théoriques ont parfois été déterminés pour le Merle noir sur la base d'observations uniques avec un code atlas 1, les observations sur le terrain ayant permis de suggérer que la présence d'individus isolés pouvait être révélatrice de l'existence d'un territoire à proximité, tandis qu'il s'est avéré que la détection des mâles chanteurs était insatisfaisante pendant la durée des ONCB en comparaison aux chanteurs contactés hors ONCB.

Informations générales

Département : 29

Commune : QUIMPER

Année : 2024

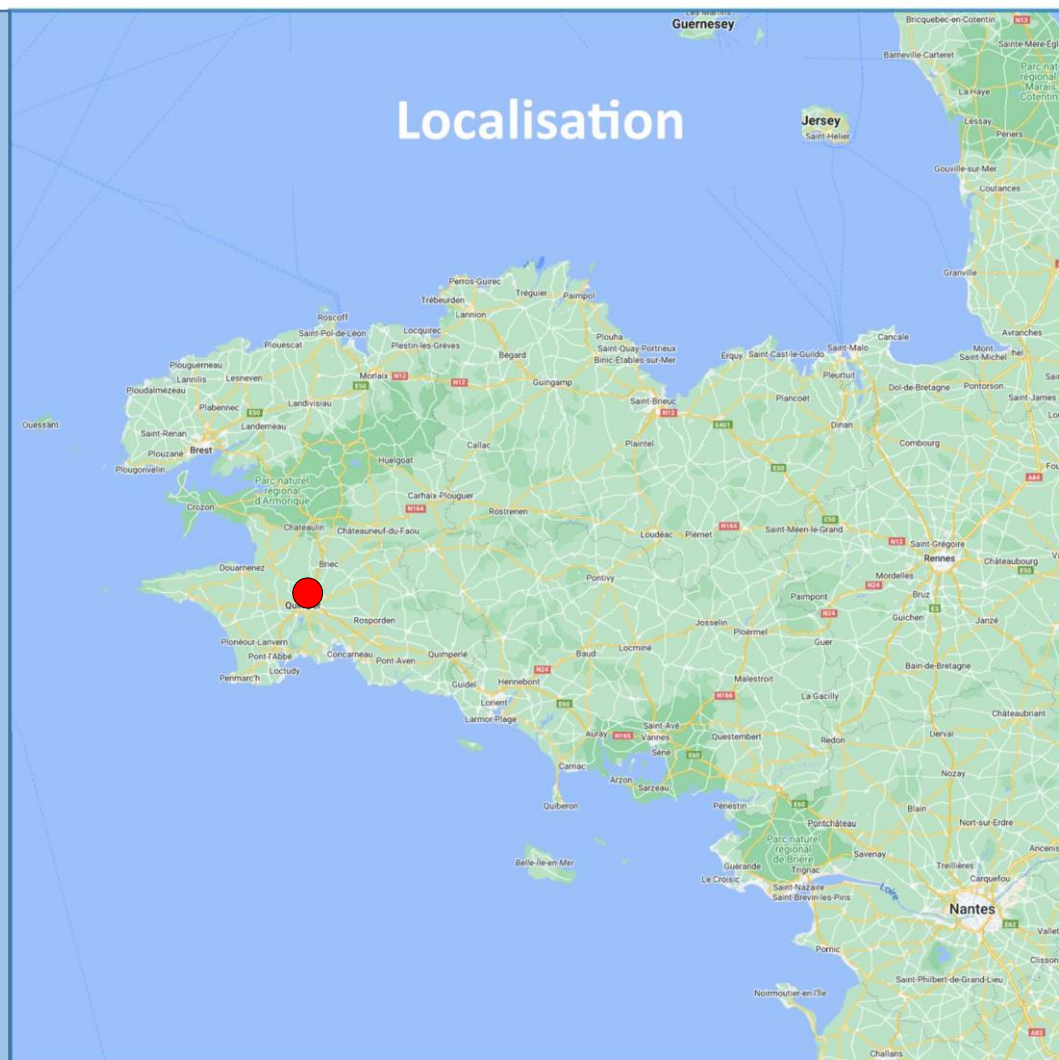
Site : VU2018_Kerlic

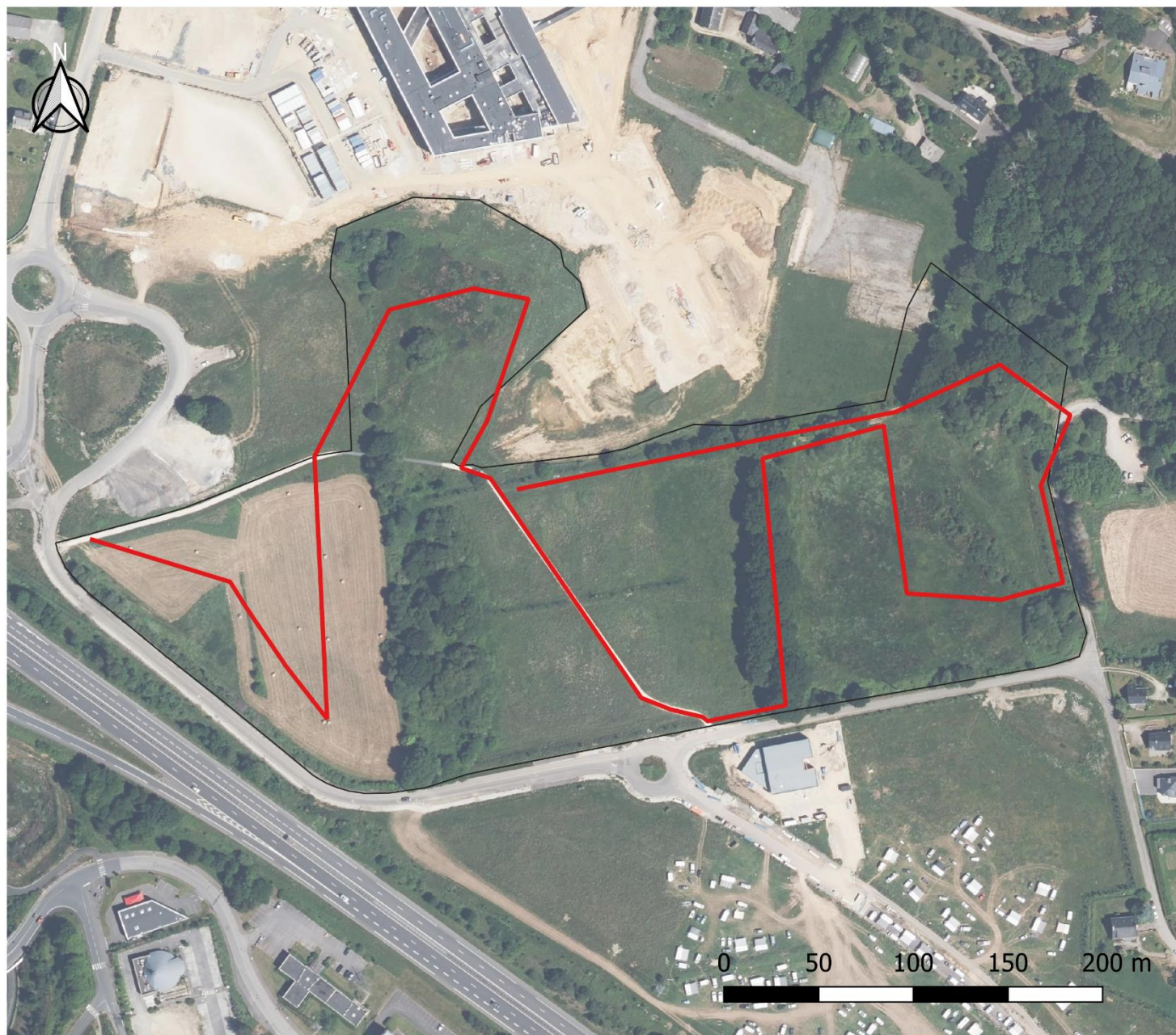
Longueur du parcours : 1,570 km

Surface prospectée : 9,17 ha

Observateur·trice : Guillebot de Nerville Tristan

Localisation





ONCB - Kerlic 2024 -

- Parcours ONCB
- Périmètre du site concerné par les mesures compensatoires

© Orthophoto IGN, 2024.
Données : Bretagne Vivante.
Réalisation : Tristan Guillebot de Nerville (Bretagne Vivante), 2024.

Synthèse des données par espèce - Kerlic

Espèce	P1	P2	P3	Nombre de contacts	Nombre territoire théorique	List rouge nat. 2016	Liste rouge rég. 2021	Responsabilité biologique régionale
Accenteur mouchet	4	2	11	17	13	LC	LC	Modérée
Bergeronnette des ruisseaux	NA	1	NA	1	NA	LC	LC	Modérée
Bouvreuil pivoine	1	NA	1	2	1	VU	VU	Modérée
Bruant zizi	1	NA	NA	1	1	LC	LC	Modérée
Canard colvert	1	NA	1	2	NA	LC	LC	Modérée
Chardonneret élégant	NA	2	2	4	2	VU	LC	Majeure
Choucas des tours	1	2	1	4	NA	LC	LC	Modérée
Cisticole des joncs	2	2	2	6	2	VU	LC	Majeure
Corneille noire	1	1	NA	2	1	LC	LC	Modérée
Etourneau sansonnet	NA	1	NA	1	NA	LC	LC	Modérée
Faucon crécerelle	1	NA	NA	1	NA	NT	LC	Modérée
Fauvette à tête noire	8	13	7	28	16	LC	LC	Modérée
Fauvette des jardins	NA	1	2	3	2	NT	LC	Modérée
Goéland argenté	NA	1	NA	1	NA	NT	VU	Elevée
Grimpereau des jardins	2	2	1	5	1	LC	LC	Modérée

Les espèces à enjeux régionaux de conservation en Bretagne (OEB, 2024) et nicheuses sur le site de Kerlic sont surlignées en rouge.

Données avec NA (non applicable) :

- P1/P2/P3 : espèce non contactée ;
- Nombre de territoires théoriques : espèce hors protocole ou contactée mais sans territoire avéré.

Synthèse des données par espèce – Kerlic (suite)

Espèce	P1	P2	P3	Nombre de contacts	Nombre territoire théorique	List rouge nat. 2016	Liste rouge rég. 2021	Responsabilité biologique régionale
Grive musicienne	1	3	NA	4	2	LC	LC	Modérée
Héron cendré	1	NA	NA	1	NA	LC	LC	Mineure
Hirondelle rustique	NA	NA	2	2	NA	NT	LC	Modérée
Hypolaïs polyglotte	NA	2	1	3	2	LC	LC	Mineure
Linotte mélodieuse	5	3	3	11	4	VU	LC	Modérée
Merle noir	4	3	2	9	5	LC	LC	Modérée
Mésange à longue queue	NA	NA	1	1	1	LC	LC	Modérée
Mésange bleue	3	2	3	8	5	LC	LC	Modérée
Mésange charbonnière	7	3	3	13	9	LC	LC	Modérée
Moineau domestique	1	1	1	3	NA	LC	VU	Modérée
Pic vert	NA	NA	1	1	NA	LC	LC	Modérée
Pie bavarde	1	1	2	4	3	LC	LC	Modérée
Pigeon ramier	5	4	3	12	3	LC	LC	Modérée
Pinson des arbres	2	3	5	10	8	LC	LC	Modérée
Pouillot véloce	5	7	10	22	13	LC	LC	Modérée

Les espèces à enjeux régionaux de conservation en Bretagne (OEB, 2024) et nicheuses sur le site de Kerlic sont surlignées en **rouge**.

Données avec NA (non applicable) :

- P1/P2/P3 : espèce non contactée ;
- Nombre de territoires théoriques : espèce hors protocole ou contactée mais sans territoire avéré.

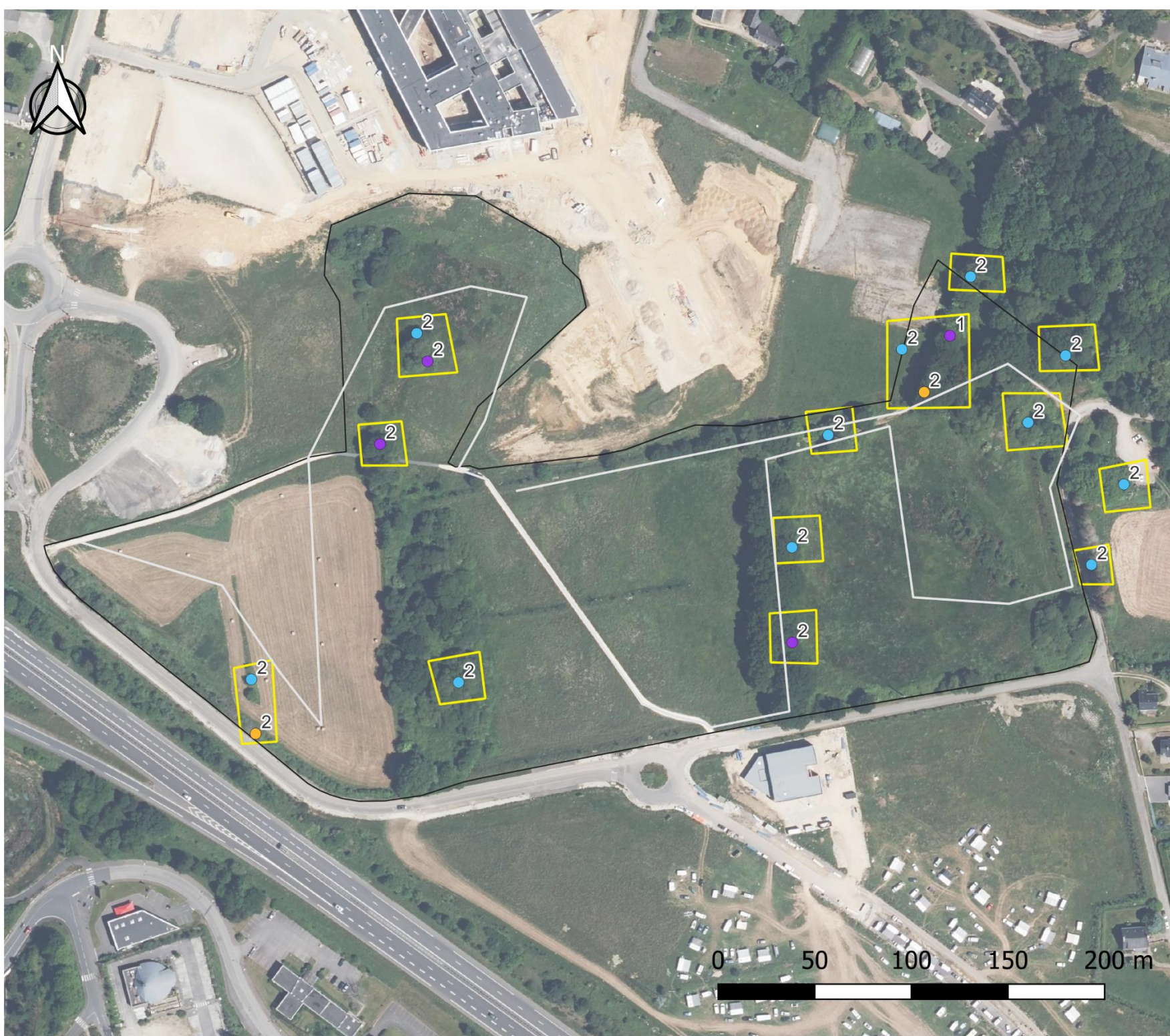
Synthèse des données par espèce – Kerlic (suite)

Espèce	P1	P2	P3	Nombre de contacts	Nombre territoire théorique	List rouge nat. 2016	Liste rouge rég. 2021	Responsabilité biologique régionale
Roitelet à triple bandeau	NA	1	NA	1	1	LC	LC	Modérée
Rougegorge familier	7	8	7	22	14	LC	LC	Modérée
Sittelle torchepot	1	NA	NA	1	1	LC	LC	Modérée
Tarier pâtre	2	2	2	6	4	NT	LC	Modérée
Troglodyte mignon	16	11	8	35	18	LC	LC	Modérée
TOTAL	83	82	82	247	132			

Les espèces à enjeux régionaux de conservation en Bretagne (OEB, 2024) et nicheuses sur le site de Kerlic sont surlignées en **rouge**.

Données avec NA (non applicable) :

- P1/P2/P3 : espèce non contactée ;
- Nombre de territoires théoriques : espèce hors protocole ou contactée mais sans territoire avéré.



ONCB - Kerlic 2024 -

Accenteur mouchet

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 13

L'Accenteur mouchet est bien réparti sur le site de Kerlic, occupant principalement les haies, fourrés et marges des zones boisées.

Les observations concernent presque exclusivement des mâles chanteurs.



ONCB - Kerlic 2024 -

Bergeronnette des ruisseaux

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0

Aucun territoire théorique, espèce observée en déplacement au-dessus du site.



ONCB - Kerlic 2024 -

Bouvreuil pivoine

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 1

Espèce fortement menacée,
nicheuse annuelle sur le site.
L'espèce est liée au bocage et
boisements en périphéries de
zones humides.



ONCB - Kerlic 2024 -

Bruant zizi

- Zone d'étude
- Parcours ONCB
- Territoire théorique
- Passage 1
- Passage 2
- Passage 3

Total de territoires théoriques : 1

Espèce peu abondante sur le site,
ne niche pas chaque année.



ONCB - Kerlic 2024 -

Canard colvert

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0

Espèce présente en périphérie du site, dans le bassin de rétention nord, où elle serait susceptible de nicher.

Egalement observée en vol au dessus du site.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Chardonneret
élégant

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 2

Espèce parfois difficile à détecter
comme nicheuse, il est possible
qu'un territoire supplémentaire
existant n'ait pas été détecté.



ONCB - Kerlic 2024 -

Choucas des tours

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0

Aucun territoire théorique.

Espèce qui ne niche pas sur le site
mais est régulièrement observée
en vol.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Cisticole des joncs

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 2

Deux chanteurs détectés à chaque passage sur le site. La localisation exacte des nids est difficile à déterminer, mais les prairies ouest et est semblent être les deux sites de reproduction choisis chaque année.



ONCB - Kerlic 2024 -

Corneille noire

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 1

Un seul territoire théorique
identifié dans la haie de chênes au
centre du site.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Etourneau
sansonnet

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0
Aucun territoire théorique.
Pas d'habitat de nidification
favorable pour l'espèce sur le site.



ONCB - Kerlic 2024 -

Faucon crécerelle

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0

Aucun territoire théorique.

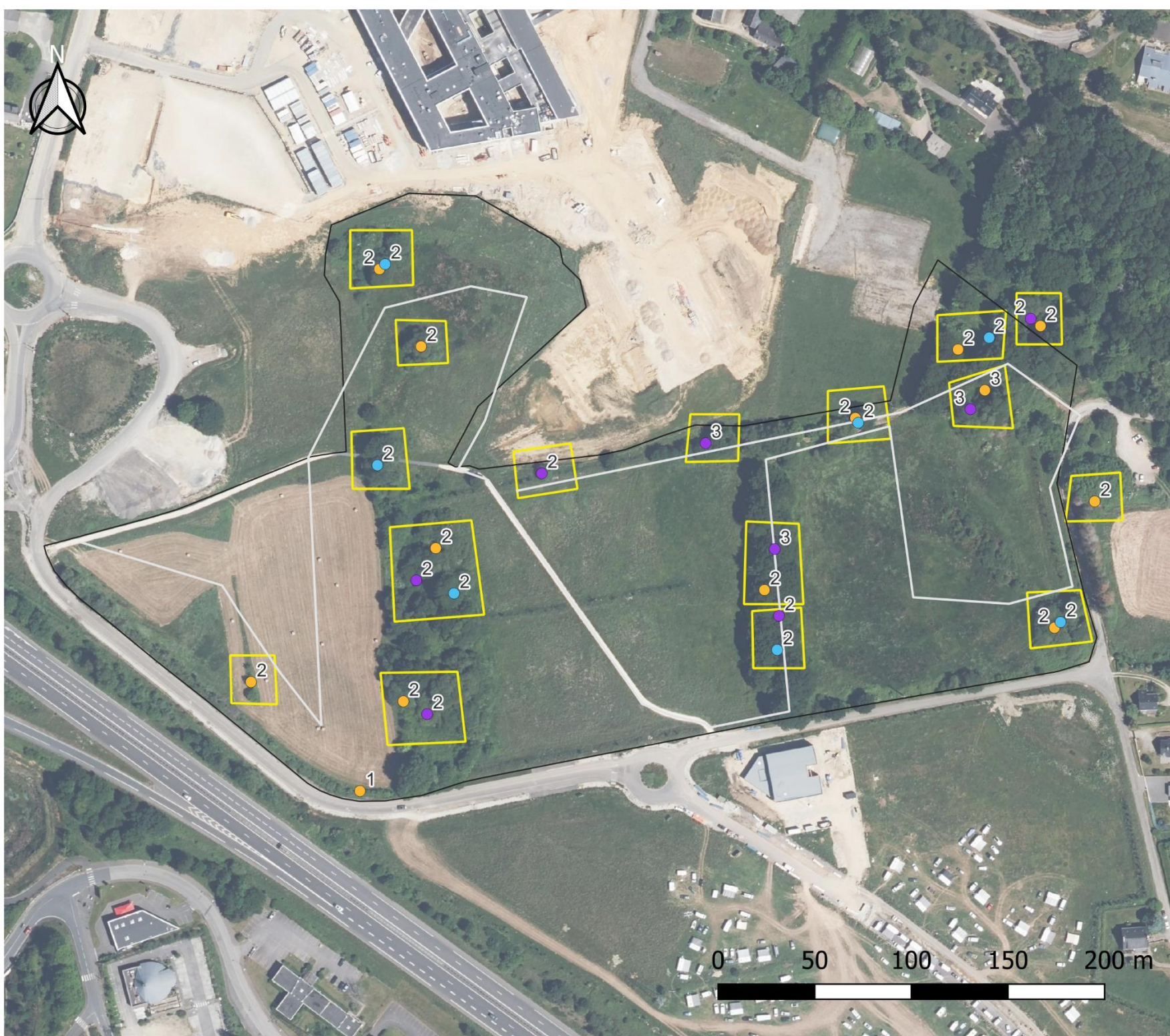
Espèce observée à une reprise posé sur les fils électriques au dessus de la prairie est.

L'espèce pourrait nicher sur le site dans les grands arbres en périphérie des prairies.

© Orthophoto IGN, 2024.

Données : Bretagne Vivante.

Réalisation : Tristan Guillebot de Nerville (Bretagne Vivante), 2024.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Fauvette à tête
noire

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 16

Espèce nicheuse la plus abondante
du site.

Tous les habitats favorables sont
occupés par l'espèce.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Fauvette des
jardins

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 2

Espèce nicheuse peu abondante sur le site et cantonnée aux buissons et ronciers denses en périphéries des végétations arborées.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Goéland
argenté

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0

Aucun territoire théorique.
Espèce régulièrement observée en vol au dessus du site.



ONCB - Kerlic 2024 -

Grimpereau des jardins

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 1

Un mâle chanteur dans la haie de chênes au centre du site, occupé chaque année par l'espèce. En 2023, un second chanteur avait été détecté dans la partie boisée nord-est du site.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Grive musicienne

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 2

2 territoires théoriques occupés,
dont un en périphérie est du site.



ONCB - Kerlic 2024 -

Héron cendré

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0

Aucun territoire théorique.
Espèce observée en vol au dessus
du site.

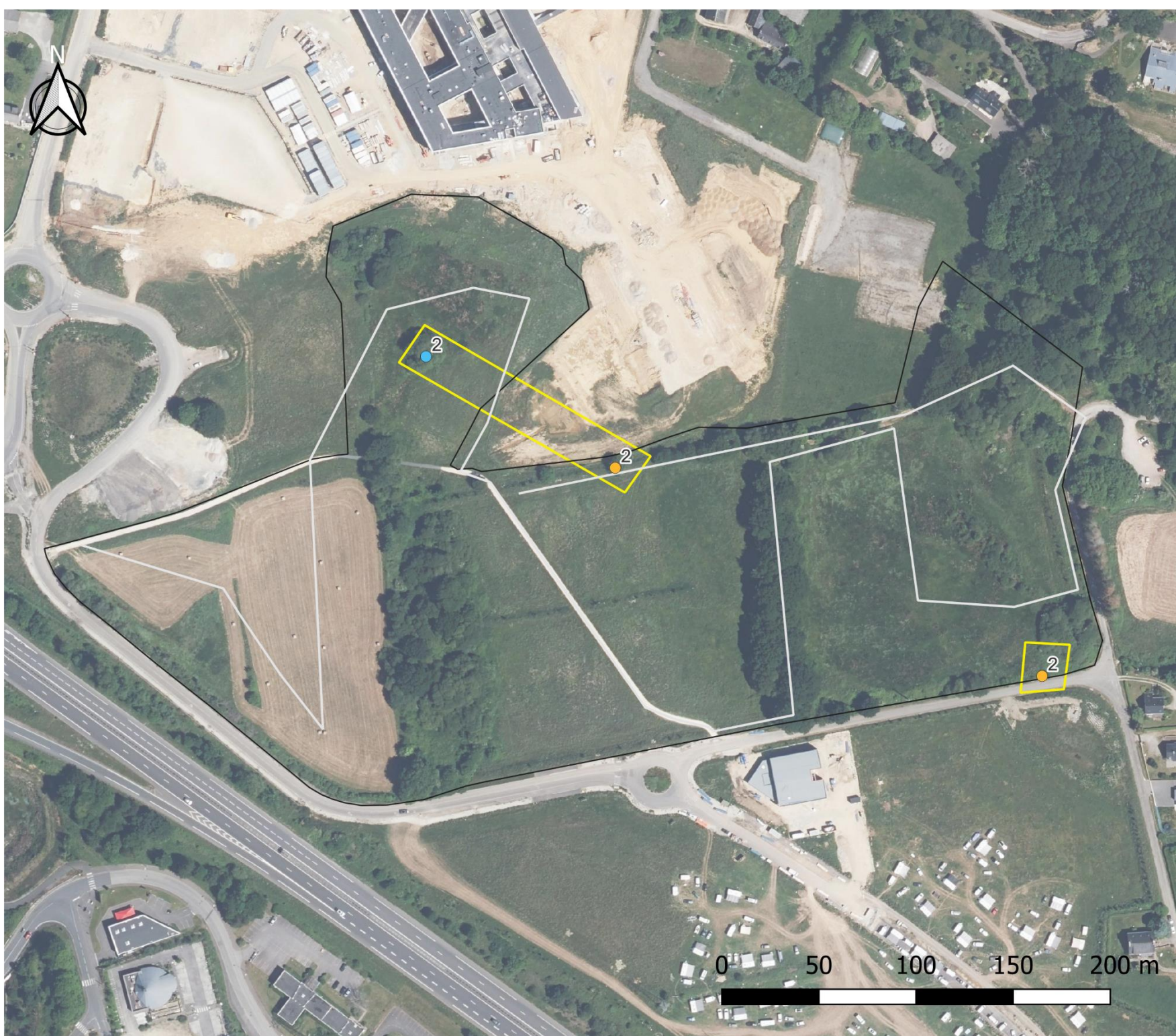


ONCB
- Kerlic 2024 -

Hirondelle rustique

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0
Aucun territoire théorique.
Espèce observée en vol au dessus du site.



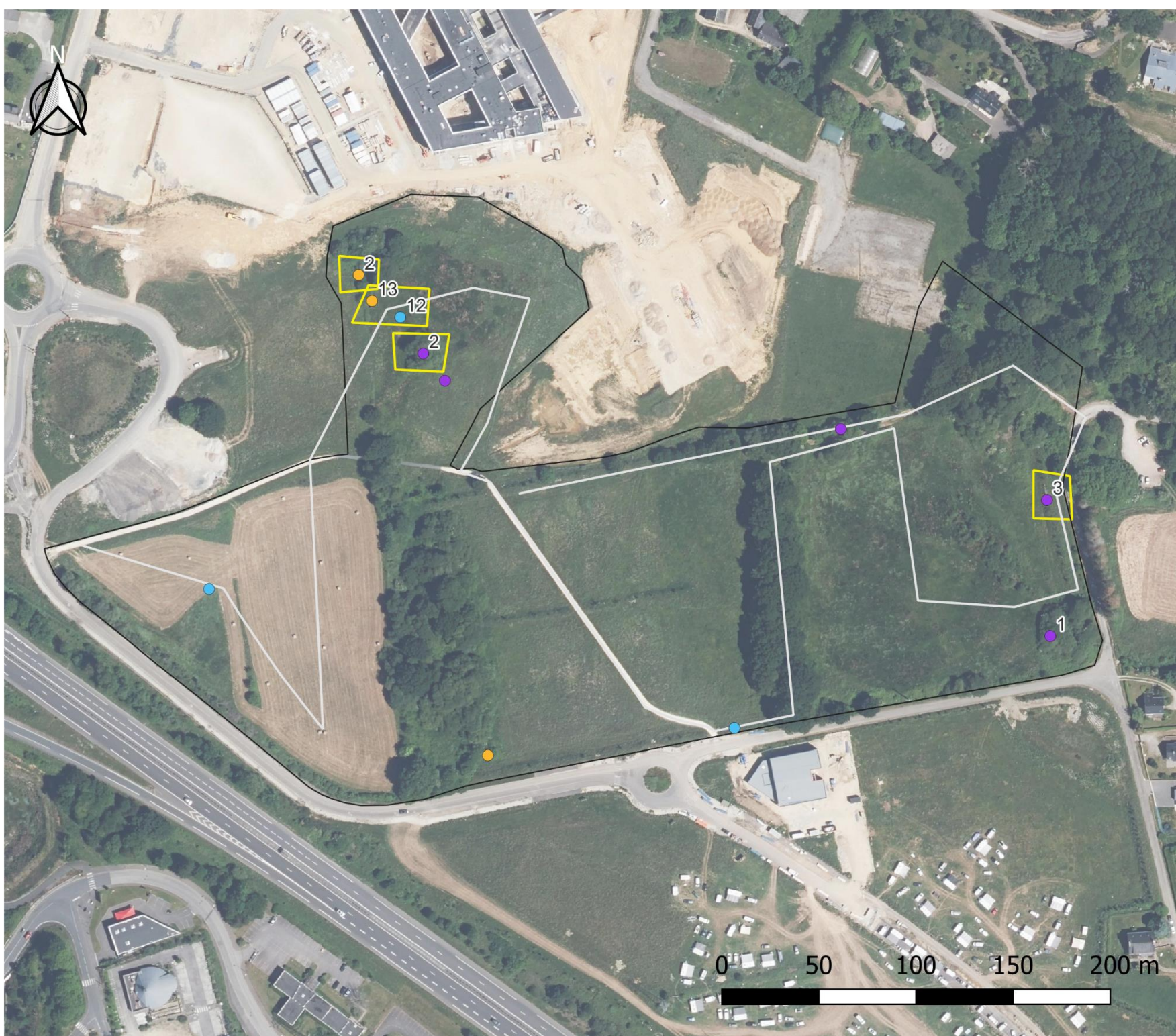
ONCB
- Kerlic 2024 -

Hypolaïs polyglotte

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 2

Deux territoires théoriques, dont un relativement étendu dans la partie nord du site, le mâle chanteur ayant été contacté en déplacement entre plusieurs postes de chant.



ONCB
- Kerlic 2024 -

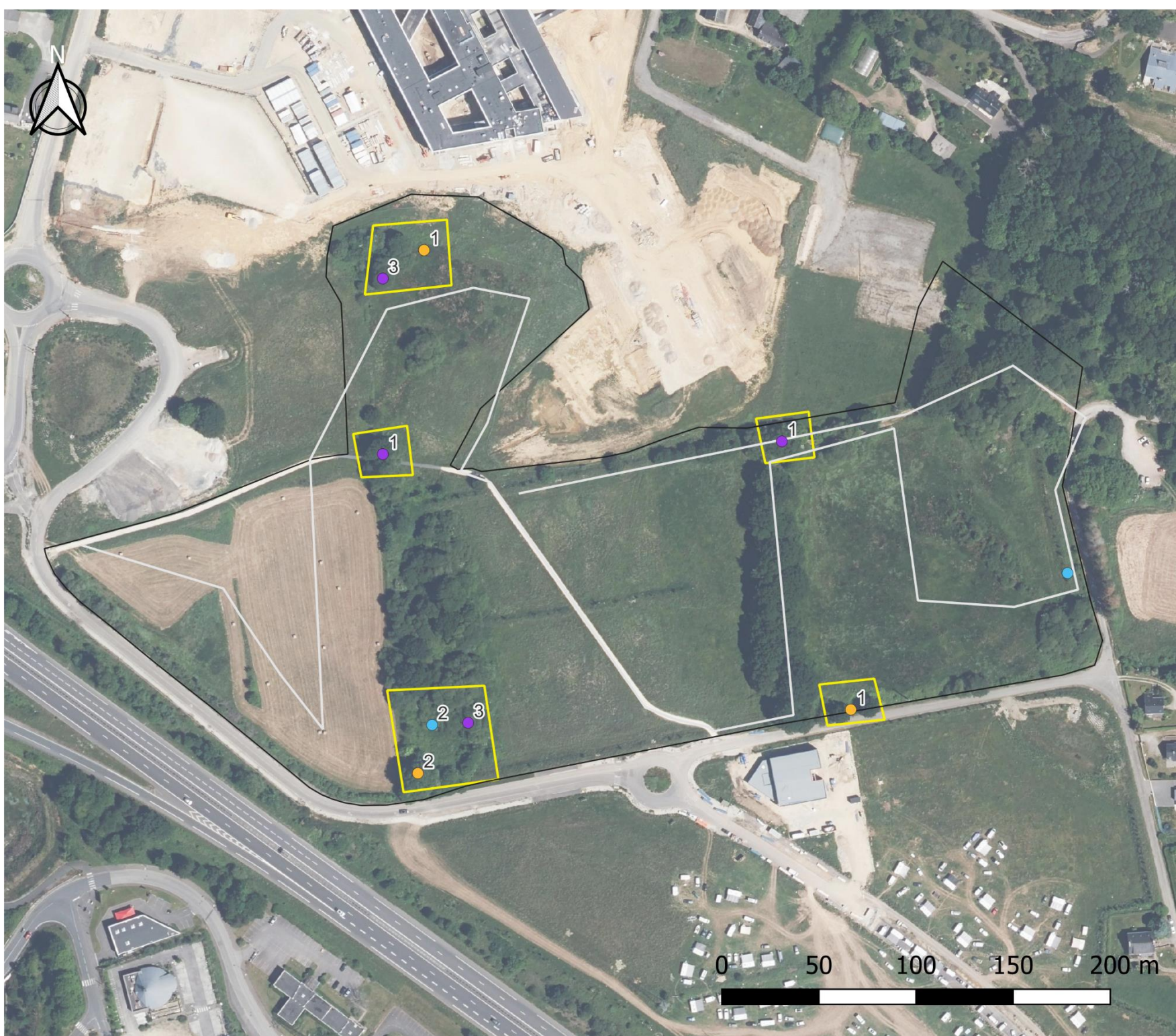
Linotte mélodieuse

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 4

3 territoires théoriques très proches dans la partie nord du site.

Espèce pour laquelle la définition des territoires théoriques peut parfois s'avérer difficile.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Merle noir

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 5

Espèce dont les indices de nidification peuvent s'avérer difficile à détecter, les mâles chanteurs étant actifs seulement à certains moments de la journée. Il est possible qu'un territoire théorique n'est pas été détecté dans la partie est du site.



ONCB - Kerlic 2024 -

Mésange à longue queue

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 1

Espèce dont les indices de nidification sont relativement difficile à détecter.

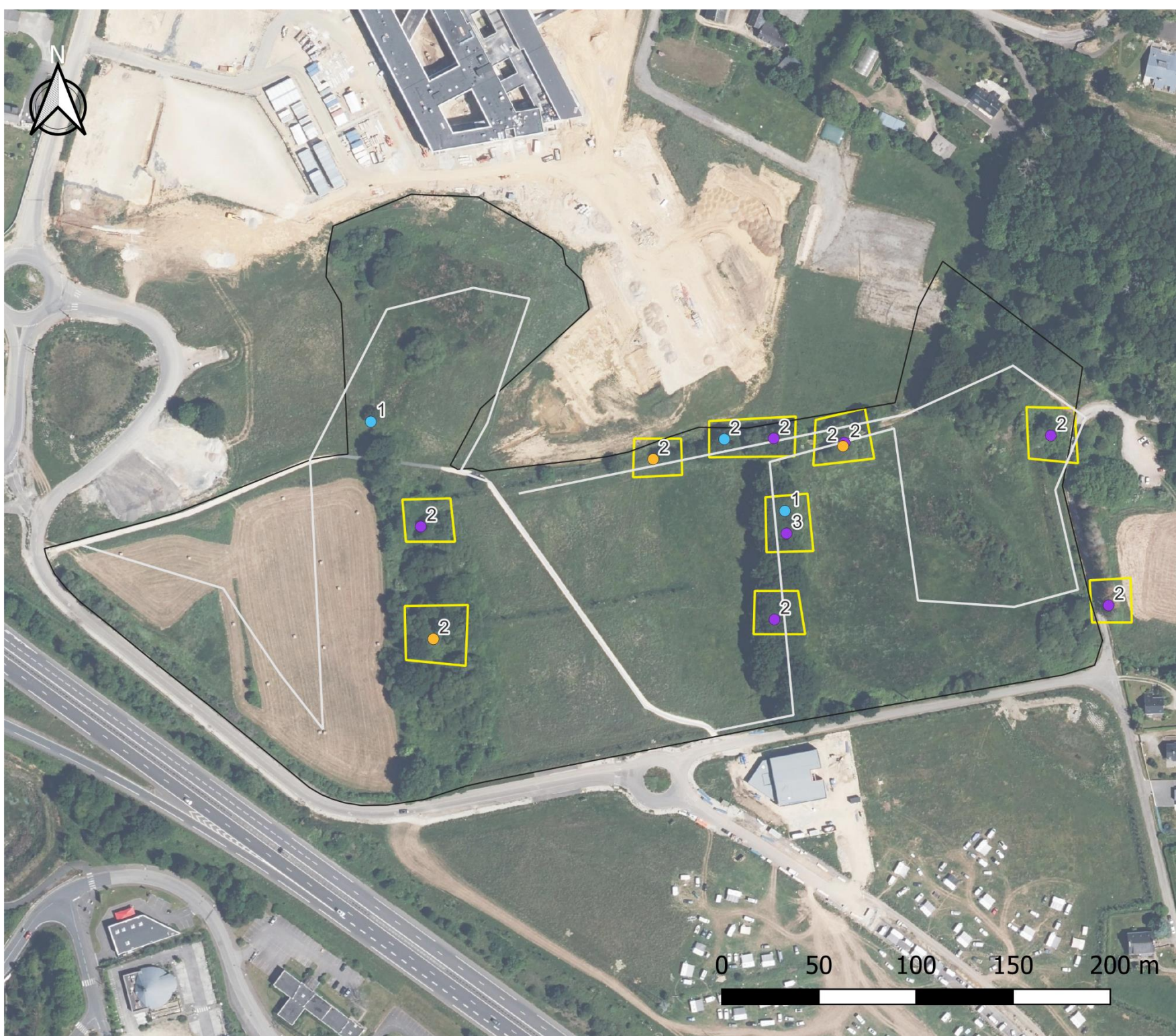
Il semble cependant réaliste d'affirmer qu'un seul territoire théorique a été occupé sur le site en 2024.



ONCB
- Kerlic 2024 -
Mésange bleue

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 5
La Mésange bleue est assez bien répartie sur le site.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Mésange
charbonnière

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 9

La plupart des habitats favorables du site sont occupés par l'espèce.



ONCB - Kerlic 2024 -

Moineau domestique

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0

Aucun territoire théorique.

L'espèce fréquente la périphérie du site, à proximité des bâtiments dans lesquelles elle pourrait nicher au sud de la zone naturelle de Kerlic.



ONCB - Kerlic 2024 -

Pic vert

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 0

Aucun territoire théorique.
Bien qu'aucun indice de nidification n'ait pu être collecté, l'espèce pourrait être nicheuse dans la partie boisée du nord-est du site.



ONCB - Kerlic 2024 -

Pie bavarde

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 3

Deux territoires théoriques de Pie bavarde sont situés au coeur du site, tandis qu'un autre territoire théorique a été confirmé à proximité de la zone d'étude.

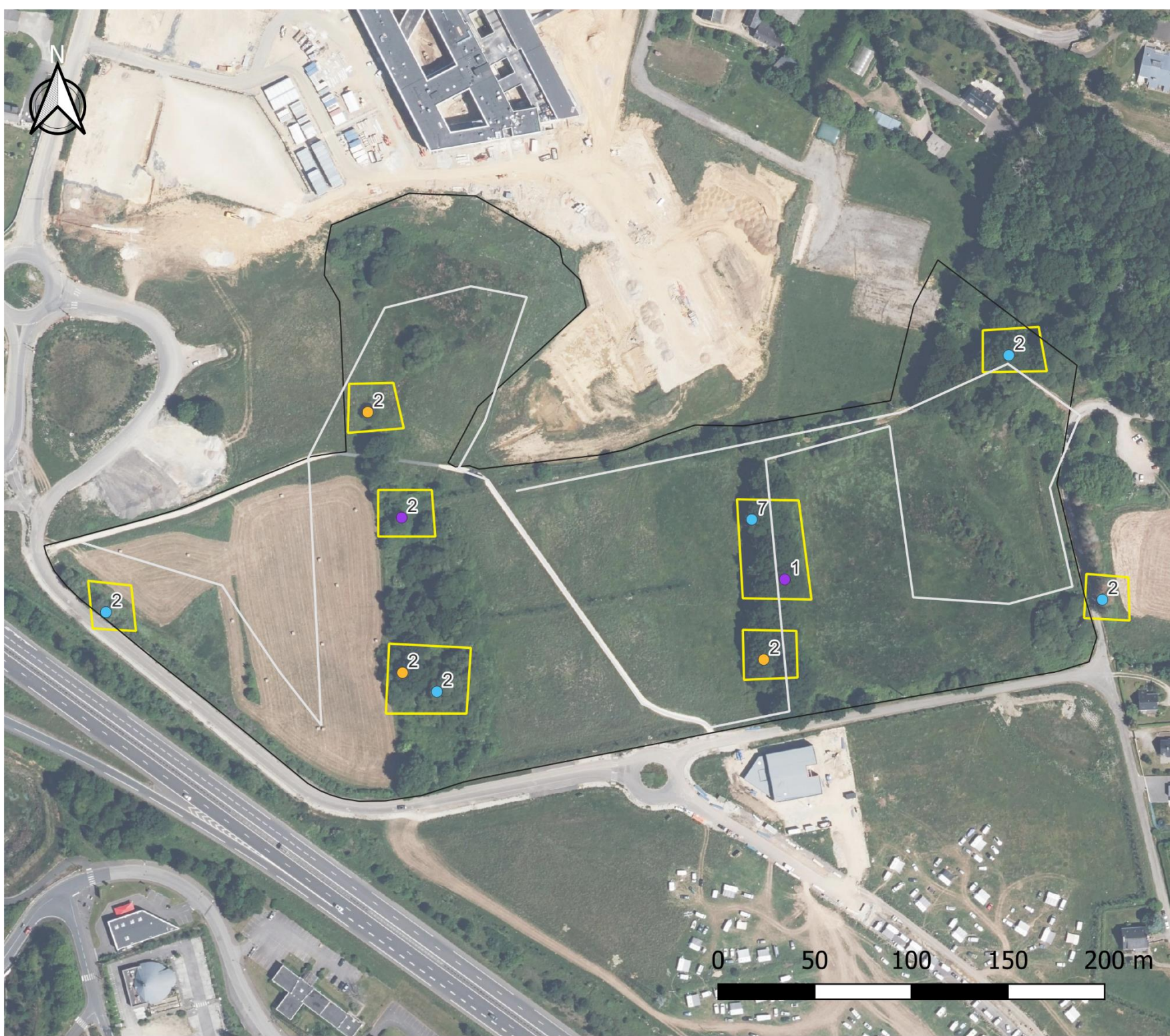


ONCB
- Kerlic 2024 -
Pigeon ramier

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 3

Espèce dont les indices de nidification peuvent être difficiles à détecter ou à interpréter.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Pinson des arbres

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 8

Espèce bien implantée sur le site,
avec une majorité des habitats
favorables occupés.



ONCB
- Kerlic 2024 -
Pouillot véloce

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 13
Espèce abondante, la majorité des habitats favorables sont occupés.

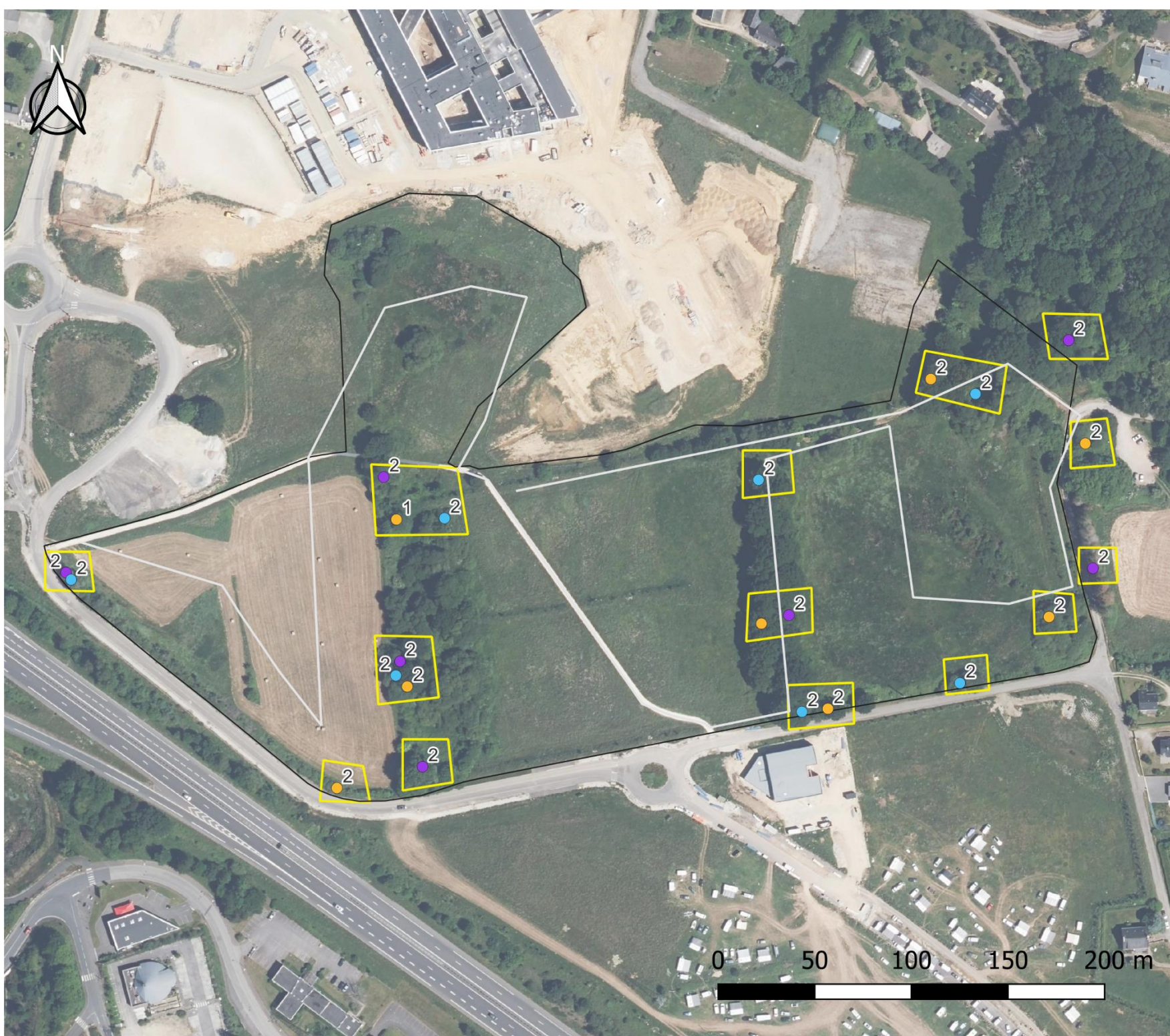


ONCB
- Kerlic 2024 -

Roitelet à triple
bandeau

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 1
Espèce uniquement présente dans
la partie boisée nord-est du site.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Rougegorge
familier

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 14

Espèce occupant la majorité des habitats favorables disponibles sur le site.



ONCB
- Kerlic 2024 -

Sittelle
torchepot

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 1
Un unique territoire théorique occupé dans la partie boisée nord-est du site.



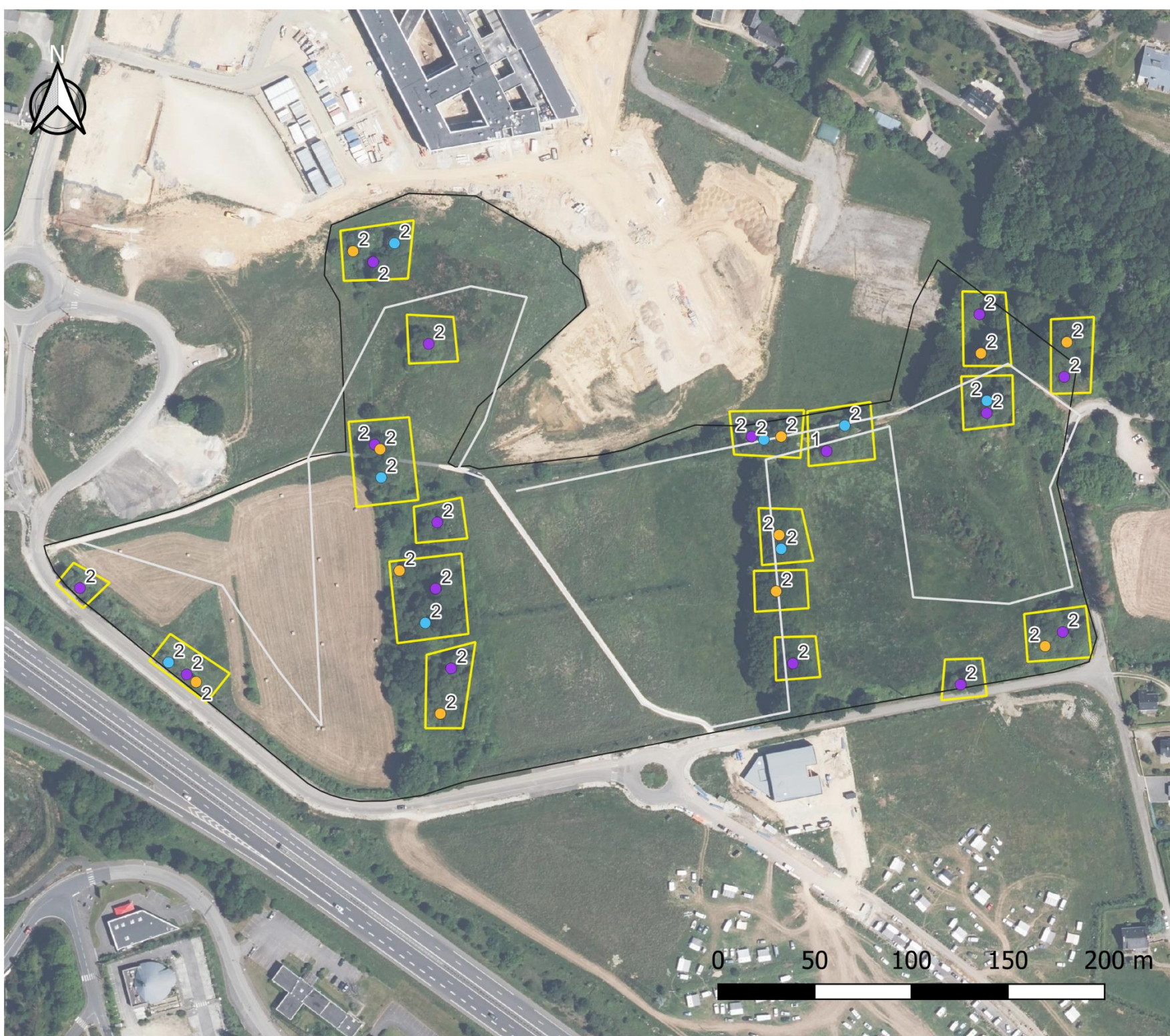
ONCB
- Kerlic 2024 -
Tarier pâtre

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 4

Espèce patrimoniale assez bien implantée sur le site.

La destruction de surfaces supplémentaire de prairie au nord ouest du site réduit davantage la surface d'habitat de nidification de l'espèce sur le site et à proximité.



ONCB
- Kerlic 2024 -
Troglydote mignon

-  Zone d'étude
-  Parcours ONCB
-  Territoire théorique
-  Passage 1
-  Passage 2
-  Passage 3

Total de territoires théoriques : 18

Espèce abondante sur le site et largement implantée dans l'ensemble des habitats favorables à sa reproduction.

C. Bibliographie

BLOND C. 2013. Etude d'impact environnementale – création de la zone d'activité de Kerlic. 29p.

Bretagne Vivante, 2022. ZA. Kerlic - Commune de Quimper (29) : Plan de gestion de la zone en défens et des sites compensatoires 2022-2032. 135 p.

OEB, 2024. Les espèces à enjeux régionaux pour la Bretagne terrestre.